

Référence : C4 - C.4.2 – 1 – MAMP CT1



## Démarche collective pour la promotion du réemploi

Soutien aux ressourceries pour la réalisation de leurs missions dans le cadre de la démarche collective pour la promotion du réemploi sur le territoire

### ACTEUR ET TERRITOIRE



METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE  
 CT1  
 Le Pharo  
 58 bd Charles Livon  
 13007 Marseille

Mme Maria DUTRA  
 Cheffe de projets déchets  
 04 91 99 72 52  
[maria.dutra@ampmetropole.fr](mailto:maria.dutra@ampmetropole.fr)

### CONTEXTE

Le territoire Marseille Provence est engagé dans une démarche Zéro Déchet Zéro Gaspillage avec une volonté de promouvoir le réemploi auprès des habitants. Dans ce cadre la sensibilisation des habitants aux bons gestes est nécessaire afin de faire évoluer les comportements et ainsi baisser la production de déchets.

L'association régionale des ressourceries regroupe les ressourceries du territoire qui contribuent à la réduction des déchets à la source en favorisant le réemploi et la réutilisation d'objets de seconde main.

L'objectif de cette action est de développer un partenariat avec les ressourceries du territoire afin d'organiser régulièrement des actions de sensibilisation au réemploi et à la réparation à destination des habitants avec l'achat de caissons maritimes pour les déchets valorisables en déchèteries ou l'achat d'un dispositif mobile de collecte des objets valorisables par réemploi ou recyclage.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE.

### OBJECTIFS ET RESULTATS

**Objectifs généraux**

Baisser le volume des déchets collectés en porte-à-porte ou en déchèteries  
 Mailler le territoire avec des points pour le réemploi

**Objectifs quantitatifs**

16 caissons de réemploi pour l'ex-CT1  
 800T collectées pour 680 T valorisées

7 caissons de réemploi ont été réellement achetés pour l'ex-CT1

En 2022, Sur la totalité du territoire métropolitain 24 points de réemploi sont installés en déchèterie (soit un taux d'équipement en réemploi de 40 % des déchèteries) qui ont permis de collecter 376.5 T au total dont 270 tonnes ont été réemployées (le taux de réemploi est de 71.8% sur la Métropole). Si l'on comptabilise la totalité des apports orientés vers le réemploi (en provenance des caissons installés en déchèterie, des apports directs en Ressourceries et des collectes des encombrants portées en ressourcerie), ce sont environ 2 388 Tonnes qui sont collectés en vue d'être réemployées. Avec un taux de réemploi d'environ 40 % sur l'ensemble de ces dispositifs, ce sont environ 951 tonnes qui ont été réemployés à l'échelle de la Métropole en 2022.

En 2022, sur l'ex CT1 7 points de réemploi sont installés en déchèterie qui ont permis de collecter 111.7 tonnes au total dont 86 tonnes ont été réemployées (taux de réemploi 77.2 %)

Les objectifs de réemploi initiaux ont été largement surestimés pour le CT1 sous l'impulsion du 1<sup>er</sup> Appel à Projet Réemploi expérimental. Par ailleurs des travaux d'installation de caisson réemploi ont pris du retard sur l'année 2022 (déchèterie de Bonnefoy), mais de manière plus globale, il est constaté une montée en puissance des tonnages plus lente que prévue.

Plusieurs arguments expliquent le fait de ne pas avoir atteint l'objectif de 16 caissons achetés. D'une part, la limitation de la place sur les sites, qui n'a pas systématiquement permis de mettre en place un caisson, d'autre part, le niveau de motivation et d'implication des agents en charge de cette mise en place opérationnelle sur site qui n'a pas toujours été à la hauteur de l'enjeu, enfin l'Appel à Projet Réemploi expérimental lancé par le CT1 n'a pas toujours permis de créer un partenariat avec une ressourcerie en proximité. Finalement la faisabilité technique budgétaire et opérationnelle n'a permis d'équiper que 7 sites.

En février 2024, une stratégie réemploi 2024/2030 a été délibérée avec pour objectif d'équiper 95% des déchèteries d'espaces réemploi ou donnerie. Le maillage initié par le programme Life sera complété dans cette perspective.

### Résultats quantitatifs

### Résultats qualitatifs

Gisement qualitatif dont les tonnages augmentent de manière constante mais très progressive.

## MISE EN ŒUVRE

### Description de l'action

Doter les déchèteries métropolitaines de caissons destinés au réemploi, dont la gestion appartient aux ressourceries locales partenaires



## Planning

Phase 1 : 2019 : formation des ambassadeurs

Phase 2 : 2020 : analyse des impacts de chaque type de point

Phase 3 : 2019/2025 : mise en œuvre sur les différentes communes

## Moyens humains

15 ETP pour l'année 2022. Avec un objectif de baisse à 10 ETP en 2025 en mobilisant d'avantage les agents de déchèteries pour la diffusion de l'information auprès des usagers.

## Moyens financiers

169 K€/an (année 2022)

## Moyens techniques

Conteneurs maritimes

## Partenaires mobilisés

Ressourceries, services métropolitains concernés (cabinet, communication, économie circulaire)

## RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

### Facteurs de réussite

La communication envers les habitants

### Difficultés rencontrées

Adhésion des équipes des déchèteries. Existence de partenariat avec des ressourceries.

### Recommandations

Bien former les agents en amont